CAFÉ URBAIN

Tout savoir sur le Café urbain :
Points de repères et mode d'emploi

Dans le cadre du projet Penser Agir Charlesbourg

GUIDE DE L'ANIMATEUR

octobre-novembre 2014

CDC du Grand Charlesbourg
CDC Grand Charlesbourg
7260, boul Cloutier - Québec QC G1H 3E8
418 622-2332
cdcgrandcharlesbourg@videotron.ca

Document rédigé par :
Annie Vézina, chargée de projet
et Tahir Arm Mahamat, stagiaire

Corrections :
Francine Coulombe, directrice

Page Couverture :
Josée P. Fortin

Table des matières

1. C'EST QUOI UN «CAFÉ URBAIN»? 4
2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 4
3. PARTENARIAT ET ACTEURS 5
4. MISE EN PLACE 6
5. DÉROULEMENT DU CAFÉ URBAIN (DURÉE : 1H30) 6
    1. Mot de bienvenue 7
    2. Introduction par un jeu brise-glace 8
    3. Mise en contexte (portrait de quartier) 8
    4. Atelier sur les 3 C : Conserver, Cesser, Créer 9
    5. Pause 9
    6. Recoupements 9
    7. Priorisation des thèmes 10
    8. Conclusion, suite et évaluation 10
6. CONSEILS ET ASTUCES 10

1. C'EST QUOI UN «CAFÉ URBAIN»?

Le «**café urbain**» est un espace de consultation et d'échanges visant à encourager l'implication des citoyens dans l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu. Il implique habituellement l'organisation d'une série de rencontres qui réunissent différents acteurs (citoyens, élus, gens d'affaires, organismes communautaires, familles, etc.) autour de tables pour engager le dialogue sur un thème particulier concernant le milieu.

La formule préconisée par la CDC diffère quelque peu de cette définition, en ce sens qu'il s'agit d'organiser un café urbain en divers lieux, de façon à rejoindre directement des travailleurs et des gens qui habitent dans le quartier. L'idée est de permettre à chaque acteur participant de donner son point de vue sur des thèmes en lien avec son milieu de vie, en relevant ses inquiétudes, ses motifs de satisfaction, et lui permettre de formuler ses souhaits.

Ainsi, le «café urbain» de la CDC permet d'aborder collectivement des questions qui concernent : les lieux de rencontres, les espaces verts, la diversité et la qualité des services offerts, l'accès à la nourriture, l'isolement, la pauvreté et la mixité sociale, les rapprochements entre nouveaux arrivants, personnes âgées et jeunes familles.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pourquoi la CDC du Grand Charlesbourg tient-elle à faire des cafés urbains?

L'organisation des cafés urbains s'inscrit dans le cadre du projet ***«Penser Agir Charlesbourg»*** initié par la CDC. Le but visé est de mettre en place des actions qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier.

C'est en recueillant les avis ainsi que les expériences de chacun que l'on peut dégager une vision globale de la situation et entreprendre des actions collectives. Pour favoriser la participation d'un grand nombre d'acteurs, la CDC a opté pour la tenue de cafés urbains parallèlement aux consultations qui seront tenues dans les quartiers Saint-Rodrigue, Saint-Pierre-aux-Liens et Notre-Dame-des-Laurentides.

Les « cafés urbains » constituent une étape très importante dans le cadre de notre projet. Le citoyen est au cœur de notre démarche et la CDC souhaite créer des espaces où il pourra s'exprimer et se faire entendre.

Au terme de cette démarche de consultation, nous espérons être en mesure de :

- ✓ Identifier les défis à relever dans chacun des quartiers concernés;
- ✓ Réfléchir avec l'ensemble des participants à des pistes d'actions pour des projets futurs;
- ✓ Se rapprocher des gens et susciter l'engagement citoyen;
- ✓ Alimenter le contenu des forums de quartier.

La tenue de 8 à 10 cafés urbains est prévue dans les quartiers Saint-Rodrigue, Saint-Pierre-aux-Liens et Notre-Dame-des-Laurentides. On s'attend à ce qu'entre 5 et 10 personnes participent à chaque rencontre. Les informations qui circuleront seront colligées par des preneurs de notes et serviront de base à l'organisation des forums de quartier.

La fréquence des thèmes discutés et l'attention portée sur chacun d'eux, à la fois par les citoyens et autres acteurs de développement, serviront à déterminer lesquels feront l'objet d'un examen plus approfondi lors des forums.

3. PARTENARIAT ET ACTEURS

Pourquoi associer des organismes membres et des collaborateurs à l'organisation de cafés urbains?

La CDC ne peut à elle seule porter le projet «***Penser Agir Charlesbourg***». L'organisme agit comme catalyseur, en tant qu'instaurateur d'espaces d'échanges et de discussions : les consultations, les cafés urbains et les forums. C'est ensemble, en concertation, que nous parviendrons à améliorer la qualité de vie de notre milieu.

Par définition, le «café urbain» est un mode de consultation inclusif et ouvert. Son succès est largement conditionné par la participation d'un grand nombre d'intervenants, dont les organismes communautaires et les collaborateurs qui oeuvrent sur le terrain et rejoignent les personnes et les familles qui composent la base.

Avec l'implication des organismes membres et autres collaborateurs, la CDC sera plus à même de favoriser la participation citoyenne. De plus, la CDC s'attend à recevoir les commentaires du milieu entourant les tâches à réaliser et les manières de les partager. Vos connaissances et votre expertise contribueront à enrichir la démarche.

4. MISE EN PLACE

Pour faciliter la tenue des cafés urbains, la CDC vous présente les différentes étapes à prévoir pour la tenue des rencontres.

Au préalable :

1. Prendre connaissance du projet *« Penser et Agir Charlesbourg »* et du portrait de Saint-Rodrigue (voir les résumés en annexe).
2. Faire une liste des participants.
3. Choisir une date et réserver un local.
4. Prendre connaissance du matériel fourni.
5. Désigner l'animateur et le preneur de notes.
6. Prévoir la collation et le café (disponibles dans la boîte).
7. Inviter les participants et faire la promotion de l'activité – affiche.
8. Quelques jours avant : procéder à un rappel de cette rencontre via un bref communiqué envoyé par le biais d'un courrier électronique ou d'un appel téléphonique.
9. Produire une feuille horaire et une liste de présences à faire circuler pendant la rencontre.
10. Reproduire les documents appropriés et pertinents pour la rencontre, dont une feuille d'évaluation de l'activité.

Après le café urbain :

1. Faire parvenir les coordonnées des participants à la CDC, pour que la corporation puisse les inviter à la Journée forum.
2. Acheminer, à la CDC, les documents, de même que les notes et les évaluations des participants pour fins de compilation.
3. Ramener le matériel à la CDC.
4. Compléter l'évaluation des animateurs.

5. DÉROULEMENT DU CAFÉ URBAIN (DURÉE : 1H30)

1. Mot de bienvenue, but et consignes	5 min
2. Introduction par un jeu brise-glace	10 min
3. Mise en contexte (portrait de quartier)	10 min
4. Atelier sur les 3 C : Conserver, cesser, créer	20 min
5. Pause	10 min
6. Recoupements (terrains communs)	15 min
7. Priorisation des thèmes	10 min
8. Conclusion, suite et évaluation	10 min

Matériel requis *: papiers-affiches (5), crayons-feutre, points colorés (auto-collants), gommette.*

Préparation *: Installer 3 papiers-affiches au mur où vous aurez préalablement écrit en haut les mots : Cesser, Conserver, Créer. Après la pause, prévoir l'ajout possible de 2 autres papiers-affiches pour faire les recoupements.*

⏭ DÉROULEMENT DÉTAILLÉ

1. Mot de bienvenue **:** Se présenter et souhaiter la bienvenue.

Cadre de la démarche : Le café urbain est une activité en lien avec le projet ***« Penser Agir Charlesbourg »*** de la Corporation de développement communautaire (CDC) du Grand Charlesbourg. Ce projet est né du constat fait par les organismes membres de la CDC de l'existence d'importants écarts et inégalités entre les populations sur le territoire de l'arrondissement. Ce constat, soutenu par des statistques, a conduit la CDC a vouloir mettre en œuvre des actions pour réduire ces écarts, à partir du point de vue des citoyens et des organismes communautaires.

Votre organisation, en tant que membre ou partenaire, collabore à la démarche. Par le biais de consultations, ce qui est recherché est de mobiliser les citoyens et les acteurs du milieu autour de priorités qui auront été définies collectivement. L'objectif est d'en arriver à mettre en place des actions concrètes qui amélioreront la qualité et les conditions de vie du quartier, notamment les conditions des personnes en situation de pauvreté et d'isolement social.

Au terme de la démarche de consultation, un forum de quartier sera organisé, afin de mettre en commun les préoccupations et les aspirations des participants, cibler des priorités et convenir d'actions communes.

<u>Présenter la CDC (Suggestion de présentation)</u>

- ✓ Incorporée en 1999, la Corporation de Développement communautaire (CDC) du Grand Charlesbourg est née de la volonté des organismes communautaires de Charlesbourg de travailler ensemble sur le territoire. Préalablement connue sous le nom de Table des organismes sociocommunautaires (TOSC) du territoire du CLSC La Source, elle a changé de dénomination sociale en 2010, afin d'actualiser sa mission et ses objectifs.

- ✓ La CDC a pour mission d'initier, de renforcer et de soutenir le développement communautaire de Charlesbourg, ce qui l'amène à travailler, d'une part, avec les organismes communautaires et les citoyens, et d'autre part, avec les différents acteurs politiques et socioéconomiques du territoire, comme le CLSC et l'arrondissement.

But du café urbain : Permettre aux gens qui vivent ou qui travaillent dans le quartier de se réunir et de discuter de sujets et de préoccupations qui touchent le développement futur de leur quartier : les lieux de rencontres, les espaces verts, la diversité et la qualité des services offerts, l'accès à la nourriture, l'isolement, la pauvreté et la mixité sociale, les rapprochements entre nouveaux arrivants, personnes âgées et jeunes familles.

C'est une occasion pour les résidants et les travailleurs de prendre leur place et la parole en ce qui concerne le développement social et l'amélioration de la vie de quartier. Les commentaires échangés serviront de base à l'organisation des forums de quartier qui prévoient la priorisation de thèmes discutés, entre 5 et 7 idéalement.

Les consignes : afin de favoriser un climat de bonne entente, lire en groupe les consignes suivantes :

- ✓ Que le café soit un espace où tous et toutes se sentent accepté(e)s, bienvenu(e)s, à l'aise de s'exprimer ou de se retirer.
- ✓ Qu'il soit critique et constructif tout en restant positif et ouvert à la différence.
- ✓ Respectueux, où règne la confiance.
- ✓ Le café est un lieu de dialogue, et non un espace pour convaincre les autres de ses visions personnelles.
- ✓ Un lieu propice aux apprentissages.
- ✓ Pour favoriser une expression équitable des idées, l'animateur s'assurera que tous auront pu s'exprimer sur chacun des sujets.

2. Introduction par un jeu brise-glace (10 min)

Le jeu brise-glace suggéré s'organise autour de photos du quartier. Après un tour de table pour la présentation de chacun, le participant aura deux choix, il sera invité à :

- ✓ Choisir une photo du quartier exposée sur les cartons et dire pourquoi celle-ci a retenu son attention.
  Ou
- ✓ Évoquer ce qu'il aurait photographié s'il avait lui-même eu à immortaliser un élément significatif ou représentatif du quartier.

Ne pas oublier de faire circuler la feuille de présences

3. Mise en contexte (portrait de quartier) (10 min)

L'animateur sera appelé à présenter un bref portrait du quartier en relatant quelques éléments historiques et faits saillants. Un résumé portant sur Saint-Rodrigue se trouve en annexe du document. Une copie sera disponible dans la boîte.

Sur le plan visuel, l'affichage d'une carte du quartier pourrait être suffisant. Cette carte sera fournie par la CDC (dans la boîte), de même que les cartons exposant les photos du quartier.

Un montage PowerPoint sera aussi mis à la disposition des présentateurs, sur demande, dans le cas où le café urbain se déroule dans un endroit muni de l'équipement requis : écran blanc, canon, ordinateur.

4. Atelier sur les 3 C : Conserver, Cesser, Créer[1] (20 min)

Les 3C

Les 3 C est un outil d'aide à la décision utilisé pour identifier ce qui fonctionne bien ou non dans le quartier, ce que l'on doit **C**onserver, ce qu'il faut **C**esser ou modifier, et ce qui n'existe pas et qu'il faudrait **C**réer.

Cette activité est idéale pour explorer la situation des quartiers : faire un bilan des éléments positifs et négatifs, dire ce qu'on considère comme essentiel à maintenir dans le contexte actuel, aider les participantes et les participants à se projeter dans l'avenir.

Avant de débuter l'animation, il est nécessaire d'indiquer que la cible visée est d'arriver à faire ressortir des éléments dans les trois catégories : Conserver, Cesser, Créer en spécifiant que la catégorie « Cesser » peut inclure les choses à modifier.

Animation
L'animateur pose la question suivante :

> *Imaginons-nous quelques années plus tard… dans 5 à 10 ans, à quoi voulons-nous que le quartier ressemble? Demandons-nous vers quoi nous voulons aller ensemble pour améliorer la vie de notre quartier … Ce que nous voulons Conserver, Cesser, Créer?*

1. **Conserver ? :** Ce qui fonctionne bien et qui doit toujours être là dans l'avenir.
2. **Cesser/Modifier ?** : Ce qui a été pertinent mais qui l'est moins ou qui ne l'est plus dans le contexte actuel.
3. **Créer ? :** Ce qui nous manque actuellement et dont on doit se doter pour améliorer la vie de quartier.

Les idées doivent sortir, sans discussion. L'animateur doit les écrire au fur et à mesure qu'elles sont émises sur le papier-affiche en s'assurant de les rapporter sous la rubrique correspondante.

5. Pause (10 min)

Biscuits et café. La pause peut être un temps où l'animateur et le preneur de notes s'aident mutuellement dans l'examen des réponses obtenues, de telle sorte qu'au retour à l'activité, l'animateur soit mieux outillé pour suggérer des recoupements.

6. Recoupements (15 min)

L'animateur doit regrouper les résultats des discussions en fonction de thèmes, par exemple : sécurité, accès à des services, animation dans le quartier, qui peuvent déborder des catégories : Conserver, Cesser, Créer, lorsque des informations se répètent d'un papier-affiche à l'autre. En faisant ressortir les thèmes, il doit prendre garde de ne pas rejeter les éléments à propos desquels il y aurait des malaises ou des désaccords. Ces thèmes doivent apparaître par écrit. Prévoir l'ajout d'un à deux papiers-affiches pour les recoupements.

[1] Information inspirée du document suivant : Communagir (2014) Communagir… pour emporter. Des outils pour prioriser et décider ensemble, Webinaire du 11 juin 2014.

7. Priorisation des thèmes (10 min)

À cette étape, les gens sont appelés à coller des points de couleurs (auto-collants) pour prioriser les éléments qu'ils voient comme nécessaire de faire (inclure les éléments qui ont donné lieu à des dissensions).

8. Conclusion, suite et évaluation (10 min)

Distribuer la feuille d'évaluation aux participants

Inviter les gens à participer au forum de quartier et vérifier leur intérêt à s'impliquer comme bénévole dans le comité organisateur du forum.

Remerciements

6. CONSEILS ET ASTUCES

✓ Le rôle de l'animateur

Tout au long du déroulement des cafés urbains, le rôle de l'animateur est important. En voici les principaux aspects :

L'animateur doit bien camper le sujet de la soirée puis, présenter la CDC et l'organisme membre (tous les deux en charge de la réalisation du café urbain).

Il doit aussi permettre aux personnes présentes de poser des questions et de faire part de leurs commentaires.

À la période de recoupements, l'animateur peut avoir pour rôle de ramener les échanges autour de préoccupations à caractère social. Les discussions ne doivent pas se camper dans des champs d'actions trop pointus.

L'animateur s'assurera que tous auront pu s'exprimer sur chacun des sujets en priorisant le droit de parole aux personnes s'étant moins exprimées.

✓ La prise de notes

Il est fortement suggéré de prévoir une personne qui consacrera son temps uniquement à la prise de notes durant la rencontre. Cette personne pourra les compléter et les comparer à celles prises par la personne responsable de l'animation.

✓ Le compte rendu

Le compte rendu devrait être idéalement produit une semaine après la rencontre et envoyé le plus rapidement possible à la CDC. Une copie peut aussi être acheminée aux personnes présentes.

La CDC se chargera de compiler l'ensemble des données, de façon à faire ressortir une liste de thèmes abordés dans chacun des cafés urbains, pour ensuite être en mesure d'en prioriser certains lors du forum de quartier.

✓ Au final…

Ce qu'il faut retenir est que :

- ✓ La CDC souhaite organiser des cafés urbains avec la participation des organismes membres et autres collaborateurs.
- ✓ La présentation des portraits, de même que l'animation des cafés seront assurées par le personnel de l'organisme, avec, s'il y a lieu, l'appui de la chargée de projet de la CDC.
- ✓ Idéalement, deux personnes (un animateur et un preneur de notes) devraient être en charge du déroulement de chaque rencontre.
- ✓ À la fin, tous les documents : les papiers-affiches où auront été notées les idées des participants en fonction des catégories : Conserver, Cesser, Créer et les évaluations devront être acheminés à la CDC.
- ✓ La CDC se chargera de constituer une banque de données des réponses obtenues pour faire ressortir les thèmes prioritaires « par quartier », en vue d'orienter l'organisation et le contenu des forums.
- ✓ Ces données seront ultérieurement comparées entre les quartiers, de façon à faire ressortir les différences/similitudes et réfléchir à des projets à mettre en place dans chaque quartier ou encore, à l'échelle de l'arrondissement.
- ✓ Il deviendra possible de proposer une vision globale du développement pour le Grand Charlesbourg du point de vue des organismes et des citoyens.

Bonne rencontre !

RÉFÉRENCES

CDC de Rosemont (2006) *Carton de promotion des cafés urbains de Rosemont*, mai.

Champagne, Claude (2008) *Séminaire Mobiliser son milieu autrement*, Centre St-Pierre.

Communagir (2014) *Communagir… pour emporter. Des outils pour prioriser et décider ensemble*, Webinaire du 11 juin 2014.

ANNEXES

RÉSUMÉ DU PROJET DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE CHARLESBOURG
PENSER AGIR CHARLESBOURG

Historique : Lors de rencontres tenues en 2011 et 2012, les organismes membres de la CDC ont identifié la présence d'écarts importants entre les populations sur le territoire de l'arrondissement. Une étude effectuée par le CSSS Québec-Nord sur les zones de défavorisation de Charlesbourg (2012), est venue appuyer leurs observations, confirmant la présence de zones présentant une défavorisation sociale et matérielle importante dans les quartiers Saint-Rodrigue et Saint-Pierre-aux-Liens, avec un nombre élevé de personnes seules, de familles monoparentales et de revenus par ménage relativement peu élevés.

À partir de ces constats, et avec l'aide financière de l'Arrondissement de Charlesbourg et du CSSS Québec Nord / table des partenaires 0-5 ans, la CDC a procédé à la réalisation de portraits de quartiers qui sont venus donner un nouvel éclairage sur les populations et les services offerts sur différents plans : santé, éducation, immigration, revenu, logement, transport. Aux quartiers Saint-Rodrigue et Saint-Pierre-aux-Liens s'est ajouté le quartier Notre-Dame-des-Laurentides qui présente des caractéristiques parfois très différentes des autres, notamment par son positionnement au nord de l'arrondissement, qui en fait un milieu plus rural.

Ce projet s'inscrit dans les suites de la réalisation des portraits. Il vise à mobiliser les acteurs de développement, notamment les citoyens et les organismes communautaires, pour qu'ils s'impliquent dans les décisions qui concernent leur milieu de vie par la mise en place de projets pensés et portés par les gens qui ont à cœur le développement de leur quartier.

But du projet : Faire émerger des stratégies locales de développement susceptibles d'améliorer la qualité de vie des gens de l'arrondissement Charlesbourg.

Moyens privilégiés : Prendre en compte le point de vue des citoyens et des organismes communautaire sur les façons de réduire les inégalités entre les quartiers, l'exclusion sociale et la pauvreté, ainsi que de mieux répondre aux besoins exprimés par les gens qui habitent ou travaillent dans le milieu.

Actions retenues : Sur une période de neuf mois (de septembre 2014 à mai 2015) des consultations seront tenues sur le territoire, selon différents modes pour rejoindre le plus de citoyens possibles. Une première consultation, organisée en collaboration avec la Santé publique, aura lieu dans Saint-Rodrigue, puis dans les deux autres quartiers.

La démarche « par quartier » se poursuivra sur une période de deux à trois mois au cours de laquelle seront tenus de 8 à 10 cafés urbains, idéalement avec les organismes membres de la CDC qui oeuvrent sur le territoire. Au terme de celle-ci, les citoyens et autres acteurs de développement seront conviés à participer à un forum de quartier pour mettre en lumière les thèmes prioritaires discutés lors des rencontres et mettre en marche des projets.

Si Saint-Rodrigue m'était conté…

Le quartier

Avant d'être un des six quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg, Saint-Rodrigue était une paroisse. Avant d'être une paroisse, c'était un bourg nommé Les Gros Pins et avant d'être un bourg, c'était une forêt défrichée par des gens qui s'y sont établis petit à petit.

1672 : c'est l'année où les Jésuites ont attribué une terre à Mathurin Villeneuve au lieu dit Les Gros Pins. Sa maison est encore debout aujourd'hui. L'appellation Gros Pins est restée. Cinquante ans plus tard, c'est un bourg qui porte ce nom. Les premiers bâtiments érigés le furent de part et d'autres de la première avenue, appelée à l'époque Chemin de Québec. Plusieurs, dont les bâtiments de ferme, avaient une façade tournée vers le fleuve.

Le peuplement de Gros Pins a été lent. En 1831 on y comptait 64 habitants, en 1871, 85, alors que 12 265 personnes l'habitent aujourd'hui.

1924 : une soixantaine de citoyens se rassemblent pour demander la création d'une paroisse, alors qu'ils relèvent de la paroisse Saint-Charles-Borromée et doivent monter la côte de la première avenue pour aller à l'église. Les chemins sont difficilement praticables durant les pluies et l'hiver.

Un plan est effectué en vue de l'érection d'une chapelle. Les curés de St-Charles-Borromée et de Saint-François-d'Assise sont ouverts à l'idée, mais l'archevêché dit non alors que le nombre de familles, 70, apparait trop peu élevé pour justifier la création d'une nouvelle paroisse.

1945 : les citoyens réitèrent leur demande de créer une nouvelle paroisse. Cette fois, elle est acceptée. Les Gros-Pin compte alors plus de 180 familles et une douzaine de commerces.

Les conditions sont favorables : la population de Gros Pins est en pleine croissance (elle augmente de 105% entre 1941 et 1951). Aussi, à ce moment, l'archevêque de Québec est Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, un descendant de Mathurin Villeneuve. Celui-ci souhaitait que l'église soit construite sur le lot de son ancêtre. Des citoyens n'étant pas d'accord, des chicanes s'en suivent et conduisent à la démission du curé de l'époque. Puis, arrive le curé Antonio Houde qui favorise l'acquisition de terrains au Nord de la 46ème rue en vue de l'érection de la nouvelle église qui sera construite en granit, selon le style gothique moderne. La construction de l'église, avec son haut clocher, fut terminée en 1963.

1999 : Les paroisses Saint-Rodrigue et Saint-Jérôme se fusionnent pour créer la paroisse de Saint-Jean-Eudes qui, en janvier 2014, s'est jointe à celle de Saint-Charles-Borromée.

2002 : Fusions municipales. La Ville de Charlesbourg devient un des six arrondissements de la Ville de Québec et le quartier Saint-Rodrigue devient l'un des six quartiers de l'arrondissement. Ses limites correspondent à celles de l'ancienne paroisse.

Les limites du quartier

Au Nord : le corridor des cheminots

À l'Ouest : l'autoroute Laurentienne

Au Sud : la 41ème rue, frontière avec Limoilou

À l'Est : le boulevard Henri-Bourassa

Saint-Rodrigue est la porte d'entrée de Charlesbourg. Le quartier est souvent envisagé comme un lieu de passage, qui relie le cœur de la Ville au Nord de Charlesbourg. De par sa facilité d'accès, ce peut être un endroit stratégique pour y implanter un commerce, un organisme, ou autres.

Les communautés de Saint-Rodrigue

(C'est à vous de voir si cette partie est pertinente pour votre groupe. L'utilisation de la carte peut en faciliter la présentation).

Saint-Rodrigue peut être divisé en trois communautés : Est, Sud et Ouest

La ligne de départage de l'Est et de l'Ouest est la première avenue qui agit comme séparateur à l'intérieur du quartier.

La 46ème rue représente une artère importante du quartier, alors qu'elle fait le lien avec Beauport. Ce qui est situé au Sud de cette avenue et de l'autoroute de La Capitale est considéré être au Sud.

L'Est : comporte la grande part des bungalows du quartier. S'y trouve le parc Maurice-Lortie, muni d'une piscine extérieure et de terrains de tennis.

S'y trouve aussi l'église située au cœur de Saint-Rodrigue, sur la 47ème Rue, à l'Est de la 1ère avenue. Face au bâtiment religieux sont situés des commerces et des restaurants, de même que la caisse populaire Saint-Rodrigue récemment fusionnée avec la caisse Desjardins de Charlesbourg.

L'Ouest : se distingue des deux autres communautés locales par la prédominance d'immeubles locatifs situés le long de l'autoroute Laurentienne et sur le boulevard de l'Atrium. Les dernières années ont vu le secteur se densifier, avec entre autres la construction de résidences pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes.

L'Atrium, un édifice qui loge le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, a aussi récemment connu des réfections majeures. Environ 2000 employés y travaillent.

Le Sud : est le lieu où l'on retrouve le Centre commercial Les Galeries Charlesbourg. Son cadre bâti se compose principalement d'édifices à logements de moyenne densité.

Les institutions et organismes

À Saint-Rodrigue, se trouvent :

L'église Saint-Rodrigue : La société Saint-Vincent-de-Paul opère au sous-sol de l'église.

L'école de la Fourmilière : Elle a ouvert ses portes en 1951. Le nombre d'élèves a augmenté au cours des dernières années, passant de 370 à environ 400 élèves (cette année l'école compte 4 classes de niveau maternelle, ce qui ne s'était pas vu depuis plus de 10 ans).

L'école l'Envol : un établissement scolaire dont les services s'adressent à des jeunes avec des handicaps. 108 jeunes la fréquentent cette année.

On y trouve aussi : deux Centres de la Petite enfance : CPE L'imagerie et CPE Passe-Partout.

Deux parcs se trouvent sur le territoire : l'un dans l'Est (le parc Maurice-Lortie) et l'autre dans l'Ouest (Henri-Casault).

Les Loisirs Saint-Rodrigue : Les Loisirs, en plus d'offrir une diversité d'activités culturelles et sportives à la population, organisent des événements dans les parcs. Ils s'occupent du camps de jour l'été, d'organiser des marchés aux puces, ainsi que de la fête de la Saint-Jean-Baptiste ; fête au cours de laquelle, chaque année, un spectacle est présenté, et où l'on retrouve des jeux gonflables, du maquillage, de l'animation, des hot-dogs, et des feux d'artifice.

Les organismes communautaires sont une force dans le quartier et gagnent à être connus.

La Maison de la famille D.A.C et la Maison Ouverte offrent différents services aux individus et à leur famille. Chaque année, la Maison de la famille participe à l'organisation la Journée de la famille, qui a lieu au début du mois de mai, et se déroule à l'école de la Fourmilière.

Deux organismes œuvrent en santé mentale : O.S.M.O.S.E et le Cercle polaire. On y trouve aussi l'Audiothèque, l'Association pour l'intégration sociale (AIS), la Coopérative de solidarité de services à domicile, le Groupe de recherche en animation et planification stratégique-GRAPE qui offre de l'aide dans la gestion des revenus, l'Association des laryngectomisés de Québec, le Centre Signes d'Espoir qui dispense des ateliers pour les personnes sourdes et fait de la récupération de livres et de matériel informatique, ainsi que le Jardin collectif La Tomate joyeuse. La Maison des jeunes l'Intégrale a aussi un point de service à Saint-Rodrigue.

La Table Concert'Action AlimenTerre anime différentes cuisines collectives dans le quartier.

La population

1. Entre 2006 et 2011, le pourcentage de personnes âgées de 75 ans à Saint-Rodrigue a augmenté, passant de 13% à 17,5%. En 2011, il était de 8,5% pour l'ensemble de l'arrondissement.

2. La proportion de jeunes de 0-4 ans a aussi augmenté en 5 ans, passant de 395 à 465 enfants. Cela est en partie dû à l'immigration. Le nombre de jeunes enfants à Saint-Rodrigue demeure toutefois le moins élevé des quartiers de Charlesbourg.
3. Les autres groupes d'âge n'ont pas augmenté, sont restés stables ou ont baissé… mais les 20-29 ans représentent encore une bonne proportion de la population, étant donné les nombreux appartements qu'on retrouve dans le quartier (notamment dans les communautés Ouest et Sud).

Logement

81% des personnes qui habitent Saint-Rodrigue sont locataires et 19% propriétaires. Pour Charlesbourg, ces pourcentages sont : 38% de personnes locataires et 62% de propriétaires.

Transport

Les gens de Saint-Rodrigue se disent bien desservis par le transport en commun. Au parcours du Métrobus 801, qui fait le lien Nord-Sud entre Charlesbourg et Québec, s'est ajouté le parcours Métrobus 803 qui joint l'Est et l'Ouest, soit Beauport au secteur Les Saules, en passant par Saint-Rodrigue. Le quartier est aussi desservi par cinq parcours express (Parcours 238, 330, 331, 332 et 338) et neuf parcours réguliers (Parcours 3, 28, 31, 36, 37, 39, 61, 133 et 136).

Salaire et taux d'activité

Le revenu moyen des ménages (avant impôt) du quartier de Saint-Rodrigue était, en 2010, de 44 374$, comparé à 65 777$ pour Charlesbourg. Le revenu médian, qui signifie que la moitié des ménages de Saint-Rodrigue ont un revenu inférieur ou égal à ce montant, est de 37 577$.

Immigration

Saint-Rodrigue est le quartier qui accueille le pourcentage le plus élevé d'immigrants à Charlesbourg : entre 2006 et 2011, sur les 680 nouveaux arrivants dans l'arrondissement , 24% sont venus habiter dans le quartier.

À l'école de la Fourmilière, 32 nationalités sont représentées.

Après les francophones, les gens qui parlent l'espagnol forment le groupe majoritaire (18,8%), suivi des anglophones (18,1%). Puis, viennent ensuite les populations dont la langue maternelle est : l'arabe, l'albanais, le bosniaque, le népalais, le chinois, le portugais, le roumain et d'autres.

Évaluation du café urbain - Participants

Pour chacune des questions veuillez cocher (✓) votre appréciation et inscrire vos commentaires qui seront fort appréciés.			
1. Quelle est votre appréciation générale du café urbain ? (contenu, ambiance, animation)			
2. Quelle est votre appréciation de la présentation du portrait de votre quartier ?			
3. Quelle est votre appréciation des échanges sur les 3C ? (Conserver, Cesser, Créer)			
4. Quelle est votre appréciation des pistes de solutions soulevées?			
5. Quelle est votre appréciation du visuel utilisé – photos – cartes ?			
6. Quelle est votre appréciation de l'espace de parole laissé aux participants ?			
7. À la lumière de cette activité, avez-vous le sentiment de pouvoir changer les choses, qu'il vous est possible de contribuer à améliorer la qualité de vie dans votre communauté?			
8. Autres commentaires			

Feuille de présences

Nom de l'organsime ou du collaborateur

Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Courriel

Évaluation du café urbain - Animateurs

Pour chacune des questions veuillez cocher (✓) votre appréciation et inscrire vos commentaires qui seront fort appréciés.			
1. Quelle est votre appréciation générale du café urbain ? (Fonctionnement, durée, formule)			
2. Quelle est votre appréciation de l'ensemble du matériel fourni ? (Guide de l'animateur, guide du participant, portrait du milieu, etc.)			
3. Quelle est votre appréciation de l'animation proposée avec l'outil des 3c (Conserver, Cesser, Créer) ?			
4. Quelle est votre appréciation du visuel utilisé – photos – cartes ?			
5. Quelle est votre appréciation de la participation des personnes qui ont pris part au café urbain ?			
6. Quelle est votre appréciation du soutien offert par le personnel de la CDC ?			
7. Si vous aviez à refaire l'animation du café urbain, que feriez-vous de différent ?			
8 Autres commentaires			

Café Urbain

Lieu de la Rencontre :

Date :

Heure :

Quartier Saint-Rodrigue

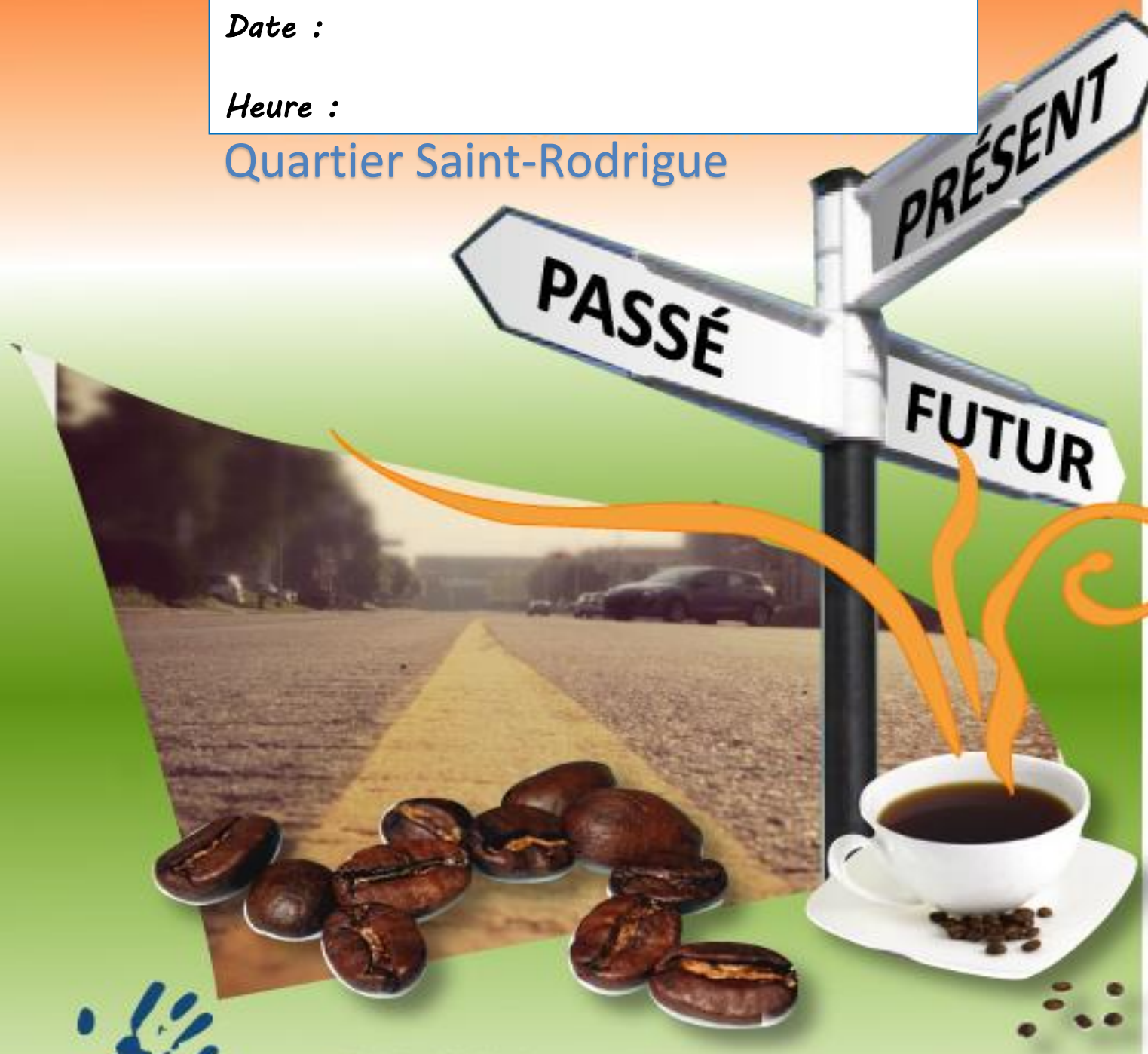

CDC
du Grand Charlesbourg

CDC Grand Charlesbourg
7260, boul Cloutier - Québec QC G1H 3E8
418 622-2332
cdcgrandcharlesbourg@videotron.ca